

# Fédération des Travailleurs de la Métallurgie

---

## **Avenir des sites d'Ascométal : rassemblement et conférence de presse sur le site des Dunes, à Leffrinckoucke (59) le 16 mai à 10h00.**

Pour la troisième fois en 10 ans le Groupe Ascométal (aciers spéciaux) a été placé le 27 mars dernier en redressement judiciaire ! Ascométal, c'est 5 sites de production et près de 1200 salariés, avec trois pôles importants dans les départements du Nord, de la Moselle et des Bouches-du-Rhône. Ce sont aussi de nombreux sous-traitants et emplois indirects dans ces trois bassins.

Des offres de reprise, diverses selon les sites, ont été déposées au tribunal le 25 avril. Des sidérurgistes italiens ou espagnols notamment se sont manifestés.

Concernant le site des « Dunes » de Leffrinckoucke (à côté de Dunkerque), l'offre de l'espagnol Sidenor reprendrait à peine 100 des 170 salariés. C'est inacceptable ! Rappelons que ce site héberge aussi l'activité de Valdunes, repris récemment par Europlasma.

Comme pour Valdunes, la sauvegarde des sites et des emplois d'Ascométal constitue une question de souveraineté industrielle pour le pays. Ascométal produit des aciers de haute technicité et de sécurité pour : l'automobile, la mécanique, le roulement, mais aussi l'énergie. Ce sont des aciers dits « verts », produits à partir d'aciéries électriques.

Comme pour Valdunes, l'Etat a une obligation de résultat pour la sauvegarde d'Ascométal. Il faut des actes face au discours de réindustrialisation et de transition énergétique.

Le jeudi 16 mai, à partir de 10 heures, une assemblée générale sera organisée devant l'usine. Une conférence de presse y sera tenue, afin d'évoquer les enjeux et les exigences des syndicats, à la fois pour le site de Dunkerque et pour l'ensemble du périmètre national d'Ascométal.

**Contact presse :**

**Philippe Verbeke :**  
**06.23.40.27.99**

**Montreuil, le 13 mai 2024**

